



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/400  
21 mai 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

Onzième session  
São Paulo, 13-18 juin 2004

**Lancement de multipartenariats à la onzième session de la Conférence**

**Note du secrétariat de la CNUCED**

**Résumé**

Le Comité préparatoire de la onzième session de la Conférence a décidé d'envisager de lancer des multipartenariats à l'occasion de la Conférence dans les domaines suivants: technologies de l'information et de la communication au service du développement; produits de base; investissement; et renforcement des capacités et formation, notamment établissements de formation et universités.

Les partenariats porteront donc sur un ensemble de questions relatives au développement relevant de la compétence de la CNUCED. Tous les partenariats couvriront un large éventail d'activités et viseront à répondre aux préoccupations du plus grand nombre de pays en développement possible. Ils traiteront tous de l'Afrique, des pays les moins avancés et, le cas échéant, de la coopération Sud-Sud.

Le présent rapport fournit des informations sur les différents partenariats, en particulier sur: les objectifs visés; les résultats escomptés; les partenaires; les bénéficiaires; le calendrier; les principales activités; les modalités d'exécution; les liens avec d'autres activités au niveau international ou régional; les contributions de la CNUCED et des partenaires; les besoins en contributions volontaires, le cas échéant; et les sites Web concernés.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT .....	3
Formation dans le domaine des logiciels libres .....	3
Tourisme électronique.....	5
Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques (ePol-Net) .....	7
Financement électronique dans le domaine du commerce pour les petites et moyennes entreprises .....	10
Mesurer la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) au développement.....	12
PRODUITS DE BASE .....	14
INVESTISSEMENT .....	17
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION, NOTAMMENT ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET UNIVERSITÉS.....	19

## LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT<sup>1</sup>

1. Les activités de partenariat auront pour objectif **l'amélioration de la compétitivité économique des pays en développement grâce aux applications des technologies de l'information et de la communication (TIC)**, en particulier en ce qui concerne le commerce et le développement. La première phase récemment achevée du Sommet mondial sur la société de l'information a montré l'utilité des applications pratiques des technologies de l'information et de la communication au service du développement. Le Sommet mondial et les manifestations s'y rapportant ont également mis en évidence les problèmes à régler pour aider les pays en développement à tirer parti des TIC et tout le potentiel de celles-ci. Le partenariat devrait contribuer, dans le cadre du mandat de la CNUCED, à la préparation de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information, prévue à Tunis du 16 au 18 novembre 2005.
2. Des applications des TIC aussi nombreuses que variées peuvent améliorer la compétitivité des pays dans les domaines du commerce et du développement. Le secrétariat de la CNUCED a fait appel à son expérience<sup>2</sup> en la matière. La CNUCED s'est également associée à des initiatives en cours afin d'exploiter toutes les possibilités de synergie et d'utiliser au mieux les ressources disponibles. Le partenariat sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement comprend cinq volets présentés dans les sections suivantes.

### Formation dans le domaine des logiciels libres

3. **Principaux objectifs:** L'utilisation de procédés de fabrication et de logiciels libres permettrait aux pays en développement d'exploiter plus rapidement les possibilités offertes par le numérique. Les logiciels libres constituent un facteur essentiel de la diffusion des applications des TIC dans ces pays. Il s'agira donc de promouvoir la viabilité des TIC au niveau local par des mesures visant à renforcer la capacité de produire, d'utiliser et de gérer des logiciels libres. Les activités du partenariat encourageront la généralisation dans les pays en développement de programmes de formation aux logiciels libres. Les entreprises du secteur informatique et les établissements de formation qui s'intéressent aux applications des TIC seront les principaux partenaires. De manière plus spécifique, les objectifs seront les suivants:

- Contribuer à combler le fossé numérique en aidant les pays en développement à mieux utiliser les logiciels libres et les applications correspondantes;
- Améliorer la formulation des politiques nationales et internationales relatives aux logiciels libres;

---

<sup>1</sup> Ce partenariat sera conçu et mis en œuvre en étroite collaboration avec le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication.

<sup>2</sup> Par exemple, le succès de l'Initiative sur l'efficacité commerciale, en particulier du Programme relatif aux pôles commerciaux qui en fait partie; des applications spécifiques concernant l'automatisation des services douaniers (SYDONIA) et la gestion des opérations de transport (SIAM); enfin la gestion de la dette (SYGADE).

- Renforcer la capacité de produire, d'utiliser et de gérer les logiciels libres;
- Créer de nouvelles structures et filières pour la conception et la distribution conjointes de logiciels libres et dynamiser les structures existantes.

4. **Résultats escomptés:** Augmentation du nombre d'experts et de décideurs mieux informés des possibilités techniques offertes par les logiciels libres et de leurs incidences sur le développement.

5. **Partenaires:**

- *Entreprises informatiques:* Connectiva, Hewlett Packard, IBM, Novell/Suse, Sun Microsystems, TurboLinux;
- *Organisations non gouvernementales (ONG):* Fondation africaine des logiciels libres (FOSSFA); Free and Open Source Software Asia-Pacific Consultation (FOSSAP);
- *Organisations internationales:* PNUD et UNESCO.

6. **Bénéficiaires:** Les professionnels de l'informatique dans les pays en développement, en particulier les personnes chargées de la formation à la conception et à l'utilisation des logiciels libres, et les responsables de l'élaboration des stratégies dans le domaine des TIC.

7. **Calendrier:** Période initiale de deux ans, pouvant être prolongée de deux ans par accord mutuel entre les partenaires.

8. **Principales activités:** Activités de formation menées par les entreprises informatiques, dans les limites définies par les partenaires.

9. **Modalités d'exécution:** Les entreprises informatiques fourniront des formateurs et des experts pour les ateliers théoriques et pratiques, ainsi que du matériel pédagogique, notamment des manuels et des logiciels. Elles participeront aussi au financement de la participation de stagiaires «de haut niveau». Un cadre de coopération sera arrêté par les partenaires.

10. Les bénéficiaires indiqueront à la CNUCED les initiatives et activités de formation auxquelles des ressources supplémentaires pourraient être consacrées. Ils fourniront (par le biais d'un site Web spécialisé à concevoir) des renseignements de base sur les activités proposées, notamment la population visée, le profil général des participants, le type de certificat à délivrer et les coordonnées des participants. La CNUCED affichera ces informations sur le site Web ou établira un lien vers elles et informera les partenaires par un «appel à contributions» en utilisant une liste électronique de distribution.

11. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:** Il existera un lien étroit entre le partenariat et l'International Open Source Network (IOSN) du PNUD, centre d'excellence pour les logiciels libres dans la région Asie-Pacifique.

12. **Contribution de la CNUCED:** L'équivalent d'un mois-homme de travail par an.

13. **Contribution des partenaires:** Les entreprises informatiques devraient fournir l'équivalent de 200 000 dollars par an en experts/formateurs, matériel pédagogique et logiciels<sup>3</sup>.

14. **Adresse Internet:** [www.unctad.org/ecommerce/website](http://www.unctad.org/ecommerce/website).

### **Tourisme électronique**

15. **Principaux objectifs:** Pour beaucoup de pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits pays et les États insulaires, le tourisme revêt une importance stratégique et constitue l'une des principales sources de recettes en devises. Le tourisme étant un service qui repose largement sur l'information, Internet a d'importantes répercussions sur la promotion, la commercialisation et la vente des services touristiques. Il permet aux touristes potentiels d'avoir immédiatement accès à l'information sur des destinations dans le monde entier et crée une demande de voyages personnalisés «à concevoir soi-même». La plupart de l'information sur l'offre touristique dans les pays en développement est fournie par de grands prestataires de services internationaux, qui réalisent la plupart des ventes et absorbent un fort pourcentage des bénéfices. Se fondant sur de précédents travaux de la CNUCED relatifs au tourisme et au commerce électronique<sup>4</sup>, l'initiative de la CNUCED en matière de tourisme électronique vise à donner aux pays en développement les moyens techniques de promouvoir, de commercialiser et de vendre en ligne leurs services touristiques, afin de favoriser le développement de leur secteur touristique à l'aide des TIC.

16. **Résultats escomptés:**

- Conception d'un modèle reproductible et personnalisé de plate-forme Internet, utilisant les technologies les plus récentes et permettant de regrouper et de présenter les services touristiques de façon dynamique;
- Mise en œuvre et promotion de ce modèle aux niveaux national et/ou local.

17. **Partenaires:**

- *Bénéficiaires:* Pays en développement et organisations régionales intéressés;
- Acteurs du secteur touristique local tels que petites et moyennes entreprises (PME) (hôtellerie, transports, artisanat), autorités nationales responsables du tourisme, organismes de promotion des destinations et autres prestataires de services (par exemple, universités);

---

<sup>3</sup> Dans le présent document, sauf indication contraire, le terme «dollar» désigne le dollar des États-Unis.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, le paragraphe 148 du Plan d'action adopté à la dixième session de la Conférence; la Réunion d'experts sur le commerce électronique et le tourisme organisée en septembre 2000; la Déclaration des îles Canaries sur le tourisme dans les pays les moins avancés, adoptée en mars 2001; les paragraphes 63 et 64 du Programme d'action de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; et les travaux de l'Équipe spéciale sur le tourisme durable du secrétariat de la CNUCED.

- *Organisations internationales*: CCI, UNESCO, PNUE, Organisation mondiale du tourisme;
- Donateurs.

18. **Bénéficiaires**: Pays en développement aux niveaux national et régional/local. Les demandes seront adressées au secrétariat de la CNUCED.

19. **Calendrier**: Partenariat quadriennal.

20. **Principales activités**:

- Amélioration et promotion des produits;
- Valorisation des ressources humaines;
- Utilisation des technologies de l'information;
- Négociation d'accords commerciaux plus avantageux.

21. **Modalités d'exécution**: Coopération avec le secteur privé et des universités en vue de concevoir un modèle de tourisme électronique, y compris un logiciel, un plan d'entreprise et des activités de formation en ligne (Internet).

22. L'idée est de concevoir, développer et mettre en place une plate-forme Internet à partir de laquelle sera proposé un modèle reproductible d'organisation possible du marché du tourisme et de l'artisanat. Ce générateur de sites Web sera un véritable outil de promotion, de gestion et d'aide à la décision, qui servira d'interface avec les systèmes informatiques existants et les organisations partenaires.

23. Destinée aux entreprises, la plate-forme Internet comprendra un schéma d'entreprise générique, du matériel pédagogique et divers guides et documents d'orientation pour renforcer les compétences des utilisateurs. Le schéma d'entreprise sera adapté aux conditions du pays afin d'assurer la pérennité de la plate-forme. Le site Web sera ensuite lancé et promu aux niveaux national et international. À terme, il sera géré au niveau local par un organisme représentant les acteurs publics et privés qui auront participé à l'initiative dès le départ.

24. Des mémorandums d'accord indiquant les procédures à suivre, les modalités d'exécution, les contributions des participants et le calendrier à respecter pour chaque demande seront conclus entre les partenaires.

25. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional**: Application des TIC dans le cadre du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information. Les activités seront menées en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme.

26. **Contribution de la CNUCED**: La CNUCED envisage sa contribution en tant que maître d'œuvre (en élaborant et en mettant en œuvre l'initiative et en aidant les pays à l'appliquer) et en tant que facilitateur (en faisant participer des partenaires reconnus dès le début de l'initiative, à tous les niveaux de son exécution). Les activités correspondantes représenteront l'équivalent de deux mois-homme de travail par an.

27. **Contribution des partenaires:** Les partenaires fourniront des contributions en nature pour la conception de la plate-forme Internet modèle. Ils se verront donc confier les activités suivantes: a) élaboration d'un générateur de sites Web fondé sur une architecture Internet client-serveur et construit autour d'un ensemble de bases de données et de moteurs de recherche multicritères; b) conception d'un schéma d'entreprise générique; et c) fourniture de matériel pédagogique et de divers guides et documents d'orientation visant à améliorer les compétences des utilisateurs, le but étant de renforcer les capacités nationales dans ce domaine. Le montant des dépenses afférentes à la conception du projet est estimé à 1,5 million de dollars et des discussions sont en cours avec les partenaires pour la fourniture, à titre gracieux, de contributions en nature (outils et services d'experts). L'industrie du tourisme regroupant de nombreux acteurs publics et privés, et faisant appel à un large éventail de compétences multisectorielles, d'autres partenariats seront recherchés par la suite.

28. **Financement – besoins en contributions volontaires:** Pour la prochaine étape, la CNUCED aura besoin de fonds supplémentaires sous la forme de ressources extrabudgétaires afin d'aider les pays/régions intéressés à installer et à utiliser la plate-forme modèle. Un montant estimé à 1,5 million de dollars est nécessaire, à raison de cinq pays bénéficiaires sur une période de quatre ans.

29. **Adresse Internet:** [etourism.unctad.org](http://etourism.unctad.org).

### **Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques (ePol-Net)**

30. **Principaux objectifs:** Un réseau mondial de ressources en cyberpolitiques (ePol-Net) a été lancé lors du Sommet mondial sur la société de l'information, en décembre 2003, afin de fournir aux responsables des TIC dans les pays en développement l'information et les compétences nécessaires pour élaborer des stratégies et des politiques électroniques efficaces. Plutôt que de concevoir son propre partenariat, qui ferait double emploi avec d'autres, la CNUCED s'associe à ePol-Net en tant que partenaire. Les principaux objectifs sont les suivants:

- Contribuer aux efforts internationaux visant à aider les pays en développement à élaborer des stratégies et des politiques nationales relatives aux TIC;
- Inciter les partenaires à alimenter le réseau de ressources en cyberpolitiques et appuyer activement la coopération entre les principaux acteurs afin d'élargir l'accès aux ressources en cyberstratégies et la diffusion de ces ressources;
- Faciliter un accès durable et continu, à un coût abordable, à des conseils spécialisés de qualité dans le domaine des cyberpolitiques;
- Favoriser la création de nœuds régionaux afin que les services et le contenu du réseau soient adaptés aux spécificités culturelles et régionales;
- Partager les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques en ce qui concerne l'élaboration de politiques relatives aux TIC.

31. **Résultats escomptés:**

- Renforcer les capacités des pays de mettre en œuvre des stratégies et des politiques nationales dans le domaine des TIC en permettant aux organisations et aux individus d'avoir accès à des conseils spécialisés de qualité concernant l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion des politiques et des stratégies électroniques;
- Faciliter l'accès aux ressources en cyberpolitiques, qu'il s'agisse de solutions standard ou personnalisées, en reliant les sources de compétences et de connaissances à des nœuds dans chaque région ou sous-région en développement;
- Créer des liens entre l'offre et la demande de produits et services dans le domaine des cyberpolitiques et assurer ainsi l'accès, à un coût abordable, à des conseils spécialisés de qualité en cyberpolitiques.

32. **Partenaires:** Gouvernements des pays suivants: Irlande, Canada, France, Italie, Japon et Royaume-Uni; Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication, CEA, UIT, PNUD, CNUCED; OCDE; Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO); et Accenture, société de conseils en management, services technologiques et externalisation.

33. **Bénéficiaires:** Pays en développement et pays en transition.

34. **Calendrier:** Le réseau ePol-NET a été lancé en décembre 2003 pour une durée indéterminée. La participation de la CNUCED à ce partenariat sera réexaminée au bout de deux ans et renouvelée pour deux ans si elle s'avère profitable.

35. **Principales activités:**

- L'Irlande assure le secrétariat d'ePol-NET et héberge son site Web, qui sert de plate-forme centrale pour regrouper les connaissances et les conseils spécialisés en matière de cyberstratégies au niveau mondial;
- Le Canada a créé et administre le «Centre canadien de ressources en cyberpolitiques» (CCRcP);
- La France a créé un réseau de points d'accès publics à Internet appelé ADEN (Appui au désenclavement numérique) à l'intention des pays francophones, anglophones et lusophones d'Afrique subsaharienne;
- L'Italie a lancé une politique de «cyberadministration au service du développement», afin de contribuer à la diffusion de pratiques d'administration ou de gouvernement électronique dans les pays en développement (dans un premier temps en Albanie, en Jordanie, au Mozambique, au Nigéria et en Tunisie);
- Le Japon offre des produits d'information et d'aide en ligne concernant les politiques de pointe dans le domaine des TIC à l'intention des responsables et des organismes de réglementation des TIC en Asie;



- Le Royaume-Uni met actuellement en œuvre le programme CATIA (Catalysing Access to ICT in Africa), qui vise à aider les Africains à utiliser les TIC;
- L'OCDE fournira des documents de recherche, des analyses comparatives et des informations sur les meilleures pratiques;
- La CTO prêtera un appui au réseau ePol-NET par le biais de ses centres régionaux d'expertise, établira une base de données d'experts, organisera des ateliers de formation et fournira du matériel pédagogique et des études;
- L'UIT fournira des conseils spécialisés sur la réglementation et la politique des TIC et reliera les deux centres africains d'excellence de Nairobi et de Dakar au réseau ePol-NET;
- La CEA a créé un nœud du réseau ePol-NET en Afrique afin de coordonner les demandes de conseils spécialisés des pays africains dans le domaine des TIC au service du développement;
- Le PNUD utilisera son savoir-faire pour répondre à la demande locale et appliquera les compétences acquises aux différentes régions;
- Accenture fournira aux pays en développement, à titre gracieux, des études, des chercheurs et des experts régionaux dans le cadre de son initiative de partenariat pour le développement.

36. ***Modalités d'exécution:***

- Fourniture de conseils spécialisés sur les cyberstratégies et les politiques des TIC aux pays en développement dans le cadre de programmes internationaux de développement tels que CATIA, ADEN et CCRcP. Les clients pourront solliciter des conseils d'experts auprès des différents partenaires du réseau ePol-NET;
- Fourniture de produits et de services (ressources) d'information standard qu'il n'est pas facile de se procurer ailleurs, de manière à répondre aux besoins en informations et connaissances spécialisées sur les cyberstratégies;
- Le nœud régional africain fournira les conseils et les ressources dont ont besoin les décideurs africains dans le domaine des TIC; le nœud asiatique servira de plate-forme pour le développement d'applications des TIC et de services à bande large via le programme asiatique de transmission à bande large.

37. ***Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:*** Suivi du Sommet mondial sur la société de l'information et collaboration avec le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et la communication concernant les cyberstratégies nationales et régionales.

38. **Contribution de la CNUCED:** La CNUCED participe au réseau ePol-NET en tant que partenaire en mettant à sa disposition ses compétences pour l'élaboration de cyberstratégies et ses connaissances dans des domaines comme le commerce électronique, les questions juridiques et réglementaires, la mesure de l'activité électronique, le financement électronique et divers aspects de la cyberadministration, lui permettant ainsi de gagner en efficacité et en efficience. En fonction du nombre de demandes, le travail à temps partiel des fonctionnaires permanents représentera jusqu'à deux mois-homme de travail par an.

39. **Contribution des partenaires:** Le Canada apporte une contribution de 10 millions de dollars É.-U. pour la création d'un centre canadien de ressources en cyberpolitiques pour l'Afrique; le Royaume-Uni contribue à hauteur de 5 millions de dollars É.-U. à l'instauration de la société de l'information en Afrique; la contribution de la France s'élève à 6 millions d'euros dans le cadre du programme ADEN.

40. **Financement – besoins en contributions volontaires:** En fonction du nombre de demandes émanant des pays bénéficiaires, 50 000 dollars par an.

41. **Adresse Internet:** [www.epol-net.org](http://www.epol-net.org).

### **Financement électronique dans le domaine du commerce pour les petites et moyennes entreprises**

42. **Principaux objectifs:** L'accès au financement, s'agissant en particulier de fonds de roulement à court terme et du financement du commerce, à des conditions concurrentielles est un des principaux facteurs qui influent sur la compétitivité des entreprises, et ce sera l'un des thèmes centraux de la onzième session de la Conférence. Le manque d'informations sur les PME et leurs antécédents en matière de paiements fait que les prestataires de services financiers rechignent à financer ces entreprises qui, dans de nombreux cas, doivent avoir recours à l'autofinancement ou à l'économie informelle, souvent à des conditions usuraires. Le partenariat a pour objet d'améliorer l'accès des PME au financement et au financement électronique, essentiellement pour leurs besoins à court terme en fonds de roulement et leurs besoins commerciaux.

43. **Résultats escomptés:**

- Mise en place de mécanismes de partage des risques entre secteur public et secteur privé, utilisant l'information disponible sur Internet – crédit en ligne, évaluation financière en ligne, financement électronique – dans le but d'améliorer l'accès des entreprises au financement commercial et au financement électronique à des conditions plus concurrentielles;
- Introduction de mécanismes de paiement en ligne afin de faciliter les paiements des PME liés à des transactions commerciales.

44. **Partenaires:** Les discussions relatives au partenariat sont bien avancées avec la Fédération internationale des pôles commerciaux et la Coface (assureur-crédit), International Financial Consultants (assurance-crédit et conseil en information) et le CCI. Des pourparlers sont en cours avec Visa International, la Banque mondiale, la Société financière internationale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement, Citibank, HSBC,

Dun & Bradstreet, Enablis, BNDES, la Banque de développement du Costa Rica et la ICICI Bank. D'autres partenaires potentiels sont actuellement contactés.

45. **Bénéficiaires:** PME de pays en développement, associations de PME, banques, assureurs-crédit, organismes d'information sur le crédit, associations de cartes de paiement, et banques locales, régionales et mondiales de développement; pouvoirs publics et ONG s'intéressant aux travaux de réglementation et aux mesures d'appui concernant le commerce et le financement des PME.

46. À la mi-mai 2004, les discussions se poursuivaient entre tous les partenaires et bénéficiaires possibles afin de confirmer les activités de partenariat qui pourraient être lancées à la onzième session de la Conférence. Il faudra plus de temps pour bien mener à terme la mise en place du partenariat.

47. **Calendrier:** Partenariat quadriennal, avec réexamen au bout de deux ans.

48. **Principales activités:** Les partenaires devraient examiner et élaborer des modèles de financement électronique du commerce pour les PME et convenir d'entreprendre, individuellement ou conjointement, les activités suivantes: lancement de projets pilotes; formation concernant les éléments nécessaires pour concevoir des bases de données et des systèmes d'information efficaces sur le crédit en ligne et l'évaluation financière en ligne des PME; sensibilisation des décideurs; élaboration de directives d'après l'expérience acquise dans les pays pilotes; et diffusion des pratiques de financement électronique adaptées aux PME.

49. **Modalités d'exécution:**

- Examen de questions théoriques et mise en place de mécanismes concertés d'évaluation et de partage des risques de crédit;
- Création d'un consortium de partenaires internationaux et locaux dans les pays pilotes;
- Organisation conjointe par les partenaires de stages de formation dans les pays pilotes à l'intention des PME, des associations de PME, des banques, des assureurs-crédit locaux, des bureaux de crédit et d'autres prestataires de services financiers, ainsi que des décideurs;
- Organisation conjointe par les partenaires d'ateliers régionaux visant à inciter d'autres pays à s'associer au projet, le but étant de créer progressivement, pour les entreprises, un véritable système mondial et standardisé de financement électronique du commerce.

50. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:** Application des TIC dans le cadre du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information; activités du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication relatives au commerce électronique pour le développement.

51. **Contribution de la CNUCED:** L'équivalent de deux mois-homme de travail par an (travaux d'analyse et activités de renforcement des capacités dans le domaine du commerce électronique pour le développement).

52. **Contribution des partenaires:** Contributions principalement en nature, représentant 100 000 dollars par an.

53. **Adresse Internet:** [www.unctad.org/ecommerce](http://www.unctad.org/ecommerce).

### **Mesurer la contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) au développement**

54. **Principaux objectifs:** La mesure de l'activité électronique est essentielle pour évaluer la progression de l'utilisation et de l'impact des TIC dans les pays en développement. Le Plan d'action adopté au Sommet mondial sur la société de l'information appelle à la mise au point d'indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis dans l'utilisation des TIC pour le développement, pour et après la deuxième partie du Sommet prévue à Tunis. Il insiste également expressément sur la nécessité de suivre les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire. La conception d'indicateurs et le renforcement des capacités dans les pays en développement à cet égard exigent un effort concerté aux niveaux national, régional et international, avec la participation de nombreux acteurs. Les objectifs globaux du partenariat seront les suivants:

- Établir un ensemble commun d'indicateurs, collectés par tous les pays et harmonisés au niveau international, sur le potentiel et l'utilisation des TIC;
- Renforcer les capacités des bureaux statistiques nationaux des pays en développement, ainsi que les compétences nécessaires pour élaborer des programmes de données statistiques sur la société de l'information;
- Concevoir une base de données mondiale sur les indicateurs des TIC, accessible sur Internet.

55. **Résultats escomptés:**

- Accord international sur une liste d'indicateurs qui sera présentée au Sommet mondial sur la société de l'information, à Tunis;
- Guide d'indicateurs de la société de l'information destiné aux praticiens dans les pays en développement, qui sera également présenté à Tunis;
- Mise en place de réseaux statistiques régionaux en Afrique, dans la région de l'Asie et du Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes, en vue de promouvoir les débats sur le développement et la collecte de statistiques sur les TIC;
- Aptitude des pays en développement bénéficiaires à appliquer des programmes de collecte de statistiques et d'indicateurs relatifs aux TIC;

- Élaboration d'un cours de formation relatif aux statistiques de la société de l'information;
- Établissement d'un répertoire des statistiques sur les TIC disponibles dans tous les pays;
- Mise en place d'une base de données publique sur les principaux indicateurs des TIC.

56. **Partenaires:** UIT, OCDE, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Institut de statistique de l'UNESCO, Groupe d'étude de l'ONU sur les technologies de l'information et de la communication, Banque mondiale, commissions régionales de l'ONU, Eurostat, bureaux statistiques nationaux.

57. **Bénéficiaires:** Personnel des bureaux et offices responsables dans les pays en développement de l'établissement des statistiques nationales officielles sur les TIC.

58. **Calendrier:** Ce partenariat quadriennal comportera deux phases: la phase 1 (de juin 2004 à novembre 2005/Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis) et la phase 2 (de décembre 2005 au printemps 2008).

59. **Principales activités:** Établissement d'un répertoire de statistiques sur la société de l'information; organisation de réunions régionales sur la mesure de l'activité électronique et définition de domaines prioritaires d'action concernant les indicateurs relatifs aux TIC; conception d'un cours de formation spécialisée sur les statistiques relatives à la société de l'information; formation *in situ* à la collecte de statistiques sur les TIC dans les pays en développement; élaboration d'un manuel relatif aux indicateurs de la société de l'information à l'intention des pays en développement; mise en place d'une base de données internationale d'indicateurs des TIC et d'une plate-forme Internet pour les statistiques de la société de l'information.

60. **Modalités d'exécution:** Chaque partenaire apportera une contribution dans son domaine de compétence. Les contributions consisteront en: éléments spécifiques pour la conception d'indicateurs de base, de matériel pédagogique et de manuels, ainsi que pour le contenu de la plate-forme Web; organisation de séminaires et autres ateliers ou colloques régionaux ou internationaux; et contributions au renforcement des capacités et à la formation statistique dans les pays en développement par le biais de séminaires de formation et de voyages d'étude.

61. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:** Le partenariat intéresse directement la phase 2 du Sommet mondial sur la société d'information, ainsi que les travaux du Groupe d'étude de l'ONU sur les technologies de l'information et de la communication concernant des indicateurs des TIC et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

62. **Contribution de la CNUCED:** Plusieurs activités proposées se rattachent aux travaux en cours de la CNUCED sur le commerce électronique et des indicateurs du développement des TIC: indicateurs de base relatifs aux transactions commerciales électroniques; matériel pédagogique dans le domaine des indicateurs du commerce électronique; collecte d'indicateurs du commerce électronique dans les pays en développement et analyse de données. Cette contribution représentera l'équivalent de trois mois-homme de travail par an.

63. **Contribution des partenaires:** Contribution aux travaux de méthodologie et à la collecte de données, collecte d'indicateurs des TIC et analyse de données, contributions techniques à l'élaboration de matériel pédagogique, et aide en nature aux bureaux statistiques nationaux des pays en développement. Les partenaires régionaux contribueront à l'organisation de réunions et d'activités régionales.
64. **Financement-besoins en contributions volontaires:** 800 000 dollars pour les quatre ans.
65. **Adresse Internet:** [measuring-ict.unctad.org](http://measuring-ict.unctad.org).

## PRODUITS DE BASE

66. **Principaux objectifs:** La CNUCED est dotée d'un large mandat concernant les produits de base, principalement axé sur les aspects relatifs au commerce et au développement. Un certain nombre d'autres acteurs interviennent également dans le traitement des questions relatives aux produits de base; il s'agit, outre d'États membres (pays en développement tributaires des produits de base et partenaires de développement intéressés, en particulier donateurs): d'organisations internationales (telles que la FAO, le FMI, le CCI, le PNUD, le Fonds commun pour les produits de base, la Banque mondiale); d'organismes de produit (organisations internationales de produit et groupes d'étude); du secteur privé, en particulier de grandes entreprises de production, de commercialisation et de distribution; d'ONG se consacrant aux problèmes relatifs aux produits de base; et de chercheurs et scientifiques spécialistes de ces problèmes. Mais il est évident que les besoins à satisfaire dépassent les capacités d'une seule et unique entité.
67. Il n'existe pas actuellement de mécanisme global et systématique de consultation permettant un échange d'informations et l'utilisation de compétences complémentaires entre représentants de l'ensemble des acteurs clefs participant à l'étude de l'économie des produits de base et au fonctionnement des marchés de ces produits. Pour cette raison, les efforts conjugués de toutes les parties intéressées devraient être axés sur une approche pragmatique visant à privilégier la recherche des moyens pour de nombreux producteurs de produits de base et pays tributaires de ces produits d'échapper au cercle vicieux de pauvreté dont ils sont actuellement prisonniers<sup>5</sup>.
68. Les objectifs du partenariat seront plus précisément les suivants:

- Mettre en place un mécanisme global et systématique de consultation permettant d'instituer un échange d'informations et de promouvoir l'utilisation de compétences complémentaires entre les principaux acteurs intervenant dans la production et le commerce des produits de base et s'intéressant à un développement durable du secteur de ces produits;
- Unir les efforts de toutes les parties intéressées et les orienter vers une approche pragmatique permettant de cibler et de privilégier l'action dans ce domaine;

---

<sup>5</sup> Voir aussi la proposition de l'Union européenne intitulée: «Plan d'action: Chaînes de produits de base agricoles, dépendance et pauvreté» (COM(2004)89 du 12 avril 2004).

- Faciliter l'élaboration, à travers une approche multipartite, de stratégies et de modalités novatrices pour un développement durable du secteur des produits de base dans les pays en développement et renforcer la contribution de ces produits au développement.

69. **Résultats escomptés:**

- Création de réseaux et de synergies entre les activités des différents organismes et acteurs du secteur des produits de base, notamment en vue d'éviter les chevauchements d'activités et d'assurer la cohérence;
- Création d'un forum d'échange d'informations et d'idées sur les questions relatives aux produits de base – problèmes, solutions, possibilités d'investissement, meilleures pratiques, initiatives fructueuses, etc.;
- Définition de domaines prioritaires de recherche, et élaboration et promotion d'un programme à long terme de recherche sur les questions relatives aux produits de base;
- Création de «groupes d'action» sur des questions précises ou pour tel ou tel produit de base, en fonction des problèmes identifiés, et réflexion sur l'élaboration d'approches ou de solutions réalistes;
- Production d'idées de coopération technique et réorientation de projets de coopération technique en cours de façon à en renforcer l'impact; identification de projets multipartites non couverts par le mandat des organisations existantes;
- Lancement de projets pilotes en vue de tester et d'approfondir d'éventuelles nouvelles approches des problèmes relatifs aux produits de base;
- Activités de sensibilisation aux questions relatives aux produits de base – site Web, réunions de haut niveau, communiqués de presse.

70. **Partenaires:** Gouvernements de pays développés et de pays en développement; organisations internationales s'intéressant au secteur des produits de base, y compris les organismes de produit; entreprises du secteur privé menant des activités de production, de transformation, d'exportation et d'importation, de commercialisation et de distribution de produits de base; ONG; universitaires et scientifiques conduisant des travaux de recherche sur les problèmes rencontrés par les pays en développement dans le secteur des produits de base.

71. **Bénéficiaires:** Pays en développement, en particulier les pays dépendant des produits de base, et régions tributaires de ces produits dans les pays.

72. **Calendrier:** Quatre ans.

73. **Principales activités:** Les activités seront conduites à divers niveaux. L'Équipe spéciale elle-même fournira des orientations pour tirer profit des initiatives et activités de coopération, existantes et en gestation, et pour susciter de nouvelles initiatives en vue de dégager des solutions

pratiques et d'obtenir des résultats ayant un impact réel sur la situation des populations pauvres tributaires des produits de base dans les pays en développement. Il s'agira avant tout de déterminer des domaines d'action permettant de renforcer l'impact des actuels travaux relatifs aux produits de base en contribuant à la consolidation et à l'intensification des efforts en cours et à la promotion d'approches novatrices, s'appuyant en particulier sur les marchés, en facilitant la collaboration entre toutes les parties intéressées. On s'efforcera notamment d'assurer une intégration plus cohérente des questions relatives aux produits de base dans les programmes de développement, de recueillir et d'échanger les meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, et d'optimiser la mobilisation de ressources, afin d'apporter ainsi un surcroît de vigueur et de cohérence à la recherche de solutions aux problèmes concernant les produits de base. L'exécution effective des activités envisagées par l'Équipe spéciale, y compris le renforcement des capacités et les mécanismes de transfert de technologie, dépendra des programmes de travail des «groupes d'action» qui seront créés, comme il est expliqué au paragraphe 77 plus loin.

74. **Modalités d'exécution:** Une équipe spéciale internationale indépendante sur les produits de base sera constituée en consultation avec les parties intéressées. Sa structure et sa composition seront telles qu'elles établiront un lien direct entre les débats internationaux de haut niveau et l'action sur le terrain.

75. L'Équipe spéciale se réunira normalement deux fois par an au plus pour examiner des questions relatives aux produits de base qui appellent des mesures. Elle sera présidée par un ou des présidents de stature internationale, avec l'assistance d'un petit nombre de fonctionnaires du secrétariat de la CNUCED. Ce ou ces présidents orienteront les travaux de l'Équipe spéciale et l'application de ses recommandations.

76. L'Équipe spéciale appliquera des méthodes de travail flexibles et fonctionnera avec un minimum de bureaucratie, dans un esprit de bénévolat. Elle pourrait être composée d'une cinquantaine de membres au maximum, avec des personnalités venant de gouvernements, d'organisations internationales, d'organisations professionnelles, d'organisations d'agriculteurs, d'entreprises du secteur des produits de base, d'ONG et des milieux universitaires.

77. Elle constituera des groupes d'action, qui correspondent à des mécanismes de collaboration entre entités – organisations internationales, gouvernements, entreprises privées, établissements de recherche, ONG – souhaitant travailler sur des thèmes spécifiques. L'initiative de la création de ces groupes d'action peut venir de l'Équipe spéciale elle-même ou d'entités extérieures. Chaque groupe d'action aura son propre mandat, et les parties intéressées participeront au(x) groupe(s) de leur choix. Ces groupes seront le moyen de traduire les débats internationaux en actions concrètes. Ils débattront des mesures et des activités en cours, ainsi que de celles à entreprendre, y compris le lancement de travaux de recherche et de projets pilotes dans leurs domaines de travail respectifs. Chaque entité participante pourra exploiter les synergies potentielles, et obtenir des conseils constructifs et recueillir des idées nouvelles pour améliorer la qualité et l'efficacité de ses propres programmes.

78. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:** On pourrait envisager de faire du Groupe de travail international sur la gestion des risques liés aux produits de base, conduit par la Banque mondiale, et de l'Initiative pour une économie durable des produits de base, lancée par la CNUCED en coopération avec l'Institut international du développement durable (IIDD), la base des groupes d'action que l'Équipe spéciale jugera utile de constituer.



79. **Contribution de la CNUCED:** L'équivalent de six mois-homme de travail par an.
80. **Contribution des partenaires:** 100 000 dollars par an pour les activités de base (participation aux réunions de l'Équipe spéciale).
81. **Financement – besoins en contributions volontaires:** 2 millions de dollars pour les activités de base (c'est-à-dire à l'exclusion des activités des «groupes d'action») pour l'ensemble de la période.
82. **Adresse Internet:** [r0.unctad.org/commodities](http://r0.unctad.org/commodities).

## INVESTISSEMENT

83. **Principaux objectifs:** La CNUCED cherche à nouer des partenariats avec des institutions et des organisations afin d'accroître la portée et l'impact de ses travaux relatifs à l'investissement. Plus spécifiquement, le partenariat permettra à la CNUCED et à ses partenaires, dans une optique élargie et à long terme, d'améliorer la compréhension des questions relatives à l'investissement étranger direct (IED) et de renforcer la capacité des pays en développement d'attirer de tels investissements et d'en tirer profit. Cela contribuerait à l'expansion d'un secteur dynamique d'entreprises nationales, et donc au renforcement des capacités d'approvisionnement. Le partenariat vise également à renforcer l'engagement, la sensibilisation et le dialogue en faveur de l'application de politiques appropriées et d'une plus grande cohérence aux niveaux national et international. Il aidera aussi à promouvoir les ressources humaines, le renforcement des capacités institutionnelles et la coopération Sud-Sud.
84. **Résultats escomptés:** Le partenariat vise à promouvoir un ensemble intégré d'activités en vue d'amplifier les travaux actuels de la CNUCED dans le domaine de l'investissement et, par un effet multiplicateur exercé sur les propres ressources de l'institution grâce à des activités conjointes avec d'autres organisations, à élargir la portée et l'impact sur le développement de ses activités dans une perspective à long terme. Il vise également à instaurer un mécanisme permettant de mobiliser aux niveaux mondial et national savoir-faire et compétences, ce qui permettra de conserver un lien étroit entre les travaux de la CNUCED et les besoins des pays en développement et fournira des filières additionnelles pour atteindre le public intéressé.
85. **Partenaires:** La WAIPA sera le principal partenaire; d'autres partenaires seront l'AMGI du groupe de la Banque mondiale, l'OCDE, le CCI, l'Institut virtuel de la CNUCED sur le commerce et le développement, l'ONUDI, la Chambre de commerce internationale, des ONG (CUTS, IIDD, CICDD), l'Earth Institute, des institutions nationales (Ethos, SOBEET), des organisations sous-régionales et des institutions d'enseignement supérieur (universités de pays développés et de pays en développement).
86. **Bénéficiaires:** Pays en développement, en particulier PMA.
87. **Calendrier:** Quatre ans.
88. **Principales activités:** Ce partenariat vise à aider les pays en développement, en particulier les PMA: a) à définir leurs objectifs concernant l'IED, dans le cadre de leur stratégie globale de développement; b) à attirer l'IED et à en tirer profit; c) à améliorer la compréhension

des questions relatives à l'IED, en particulier en vue d'aider les pays d'accueil à définir des politiques appropriées; et d) à faciliter l'échange d'expériences entre pays d'accueil et leurs principaux acteurs économiques dans le secteur de l'IED.

89. Plus spécifiquement, des activités seront engagées dans les domaines suivants, avec un ou plusieurs partenaires: conseils en investissements stratégiques (Earth Institute); connaissance de l'investissement aux fins du développement (institutions d'enseignement supérieur, SOBEET, Institut virtuel de la CNUCED, CCI); amélioration des conditions d'investissement, en particulier suivi des examens de la politique d'investissement (Chambre de commerce internationale); bonne gouvernance pour la promotion de l'investissement (WAIPA); informations destinées aux investisseurs (Chambre de commerce internationale et chambres de commerce locales); Centre de promotion en ligne de l'investissement (AMGI); questions concernant les investissements internationaux (CUTS, IIDDD); renforcement des capacités pour le transfert de technologie et la protection des droits de propriété intellectuelle (CICDD); synergies pour le développement (Ethos, institutions nationales); réseau de partenaires pour l'investissement – Investment Stakeholder Network (WAIPA, OCDE et institutions nationales).

90. **Modalités d'exécution:** Le secrétariat de la CNUCED exécutera ce partenariat dans le cadre d'activités concrètes menées avec des partenaires précis, qui associeront leurs forces dans leurs domaines de compétence respectifs et tireront parti des réseaux et des plates-formes virtuelles existants. Au niveau national, un réseau de partenaires pour l'investissement (Investment Stakeholder Network) composé d'institutions publiques et privées, d'universités et d'ONG ainsi que d'établissements technologiques sera créé dans un nombre de pays et de sous-régions aussi grand que possible. Forte de plus de 164 membres, l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA) devrait prendre l'initiative de la mise en place des réseaux nationaux. Le réseau global permettra d'intensifier la coopération Sud-Sud. La CNUCED fera également appel à un groupe de conseillers internationaux pour la mobilisation de savoir-faire et de compétences.

91. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:** Le partenariat s'appuiera sur différentes activités en cours dans le même domaine (activités menées par la WAIPA, l'AMGI, la Chambre de commerce internationale, des établissements d'enseignement supérieur, le CUTS, l'IIDD, etc.).

92. **Contribution de la CNUCED:** L'équivalent de six mois-homme de travail par an.

93. **Contribution des partenaires:** Les partenaires devraient fournir l'équivalent de 500 000 dollars en contributions en nature (experts, coûts locaux et autres dépenses d'appui).

94. **Financement – besoins en contributions volontaires:** Montant estimé à 3 millions de dollars.

95. **Adresse Internet:** À établir.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION, NOTAMMENT ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET UNIVERSITÉS

96. **Principaux objectifs:** L'accès à l'information ainsi que l'utilisation, la diffusion et la production d'informations sont essentiels au développement d'une économie fondée sur le savoir. Les établissements de formation et de recherche, en particulier les universités, jouent un rôle clef dans le renforcement des connaissances endogènes requises pour l'élaboration et l'application de stratégies de commerce, d'investissement et de développement adaptées aux besoins locaux et régionaux en matière de développement. Pour aider les établissements universitaires des pays en développement à accroître leurs propres capacités de concevoir et de diffuser des cours de qualité dans les domaines du commerce et du développement, et pour élargir à moindre frais son audience, la CNUCED s'est dotée d'un «Institut virtuel sur le commerce et le développement». Le principal objectif du partenariat est de soutenir le renforcement des capacités nationales dans les pays membres de façon que ceux-ci puissent analyser les questions commerciales et économiques nationales et internationales, et élaborer et appliquer des politiques économiques appropriées.

97. **Résultats escomptés:** Les institutions universitaires peuvent tirer profit d'un renforcement de leurs capacités d'enseignement et de recherche et de cours additionnels sur des questions concernant le commerce, l'investissement et le développement. Elles auront accès aux connaissances, aux compétences et aux ressources pédagogiques d'autres membres et de la CNUCED et pourront ainsi accroître l'efficacité de leurs activités de conception de cours. Elles devraient aussi pouvoir coopérer plus étroitement avec d'autres partenaires et avec la CNUCED sur des questions d'intérêt mutuel.

98. Dans l'optique de la volonté de la CNUCED d'apparaître comme une institution de savoir, le partenariat devrait être un moyen de renforcer le rôle de la CNUCED en matière de production et de diffusion de connaissances grâce à une coopération systématique avec des institutions universitaires. En aidant ces institutions à intégrer des thèmes concernant le commerce, l'investissement et le développement dans leurs programmes courants d'enseignement, le partenariat devrait accroître l'impact à long terme de la CNUCED sur le renforcement des capacités dans les pays membres. Le site Web de l'Institut virtuel devrait également présenter une synthèse des activités de renforcement des capacités et de recherche de la CNUCED, et intéresser un vaste public sensibilisé aux questions dont traite la CNUCED – établissements pédagogiques, ONG et autres acteurs de la société civile, notamment.

99. Les États membres devraient obtenir un renforcement de leurs capacités nationales pour l'analyse et l'élaboration de politiques économiques appropriées.

100. **Partenaires:** Au cours de la phase préparatoire, il a été demandé à au moins une université de chaque région, du groupe des PMA et d'un pays développé, si elle souhaitait s'associer au réseau proposé et contribuer au partenariat envisagé. L'Université de Campinas (Brésil), l'Université de Réduit (Maurice), l'Université Jawaharlal Nehru (Inde) et l'Université de Jordanie (Amman) ont déjà répondu favorablement; une mission se rendra à l'Université de Dar es-Salaam, en République-Unie de Tanzanie, prochainement; une réponse officielle est attendue avant la fin mai de l'Université Pierre Mendès France, de Grenoble (France); et des discussions initiales ont été engagées avec l'Université économique de Prague (République tchèque).

101. Ce partenariat représente, en matière de renforcement des capacités, une initiative de la CNUCED qui est pleinement complémentaire des activités de formation déjà engagées, telles que les cours relevant du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok, le Programme TrainForTrade et la coopération suivie avec l'Institut du commerce et du développement à Bangkok et plusieurs établissements publics de formation tels que l'Institut d'études diplomatiques du Ministère égyptien des affaires étrangères.

102. **Bénéficiaires:** Le partenariat doit profiter à des établissements d'enseignement supérieur dans toutes les régions. Au cours de la première étape (avant la onzième session de la Conférence), l'objectif est d'associer une institution par région, plus une d'un PMA. Dans la deuxième étape (qui devrait durer trois ans environ après la onzième session de la Conférence), on escompte une participation de 15 à 20 institutions partenaires.

103. **Calendrier:** Le partenariat étant axé sur le renforcement des capacités à long terme, il s'agira d'une activité permanente.

104. **Principales activités:** Toutes les activités du partenariat sont axées sur le renforcement de la capacité des institutions partenaires. Il s'agit notamment des activités suivantes:

- Création d'un site Web qui donnera accès à une sélection de ressources et d'outils pédagogiques de la CNUCED, permettra un échange de ressources entre partenaires et facilitera un échange de connaissances et d'expériences avec d'autres membres et avec la CNUCED;
- Mise au point d'outils d'enseignement et de recherche destinés à être échangés entre partenaires;
- Organisation de réunions ou d'ateliers pour la mise en place d'un réseau d'échanges et la conception d'un programme d'enseignement relatif aux questions dont traite la CNUCED;
- Coopération en matière de conception de programmes d'enseignement entre partenaires et avec la CNUCED;
- Sous réserve de l'intérêt manifesté et des ressources disponibles, renforcement de la coopération entre les partenaires et la CNUCED (conception et diffusion de cours, recherche conjointe, stages et bourses, etc.).

105. **Modalités d'exécution:** Les partenaires qualifiés souhaitant renforcer leurs activités d'enseignement et de recherche par le biais d'échanges et d'une collaboration avec d'autres partenaires et avec la CNUCED sont invités à signer un accord de partenariat avec celle-ci relatif à leur participation à l'Institut virtuel. Ils devront s'engager à partager des ressources d'enseignement et de recherche, à participer activement à des échanges d'expériences et à des forums de discussion, et à respecter les droits d'auteur des autres partenaires, notamment. Les accords de partenariat préciseront également l'appui devant être fourni par la CNUCED. Tous ces aspects seront développés de façon continue et ajustés, enrichis et précisés en fonction des désirs et des observations exprimés par les partenaires.

106. **Liens avec d'autres activités au niveau international ou régional:** Le partenariat avec l'Institut virtuel est actuellement mis au point en consultation avec l'OMC (partenariats pour la formation et la recherche), le Centre Sud-Sud (South-South Portal for Information, Knowledge and Empowerment – SPIKE) et la DiploFoundation. D'autres organisations devraient par la suite s'associer à cette initiative.

107. **Contribution de la CNUCED:** Les principales tâches des fonctionnaires de la CNUCED affectés au partenariat seront: d'identifier et de sélectionner des partenaires/membres appropriés; de gérer et d'administrer la composition/structure des membres de l'Institut virtuel en entretenant des relations régulières avec des institutions d'enseignement supérieur dans les pays en développement; de gérer les débats, sur le site Web de l'Institut virtuel, concernant les questions de fond, les questions pédagogiques et les questions techniques; d'assurer la maintenance et l'actualisation techniques du site Web de l'Institut virtuel; d'y actualiser les ressources en matière de recherche et d'analyse de la CNUCED de façon systématique; d'assurer la liaison avec les institutions partenaires dans des domaines de recherche d'intérêt mutuel; de promouvoir l'Institut virtuel auprès de partenaires, d'utilisateurs et de donateurs potentiels; et de collecter des fonds permettant d'assurer le développement de l'Institut et de fournir une assistance aux universités membres.

108. **Contribution des partenaires:** Les partenaires fourniront, à titre gracieux, des contributions en nature consistant en un échange de ressources et de compétences d'enseignement et de recherche avec les autres membres; cela pourra parfois comprendre la traduction de matériel pédagogique/d'informations dans d'autres langues. Il serait souhaitable que les partenaires puissent proposer des installations et un appui pour l'accueil de réunions des membres du réseau. Les partenaires s'engageraient également à assurer l'actualisation de leurs informations et ressources sur le site Web.

109. **Financement – besoins en contributions volontaires:** Des ressources extrabudgétaires actuellement mises à disposition par le Canada permettront de couvrir une partie des besoins; il est également possible de financer une bourse Fulbright des Nations Unies pour la période allant de juin à novembre 2004. Le financement supplémentaire nécessaire pour l'étape suivante est de 750 000 dollars.

110. **Adresse Internet:** [vi.unctad.org](http://vi.unctad.org).

-----